

EXTRAIT* du PROCES VERBAL du CONSEIL MUNICIPAL
du vendredi 10 juillet 2020

* le PV intégral a été affiché et peut être consulté à la mairie

Absent excusé: Mr Éric BAZET pouvoir à Mme Catherine LEPILLER
Secrétaire : Alain DUVAL

Avant l'ouverture de la séance Madame le Maire informe les membres du conseil que deux points sont ajoutés à l'ordre du jour :

- **Devis TERH pour la réfection du plafond du Chœur de l'Église :**
- **Travaux de menuiserie pour la modification et l'installation des bancs dans l'église.**

APPROBATION DU PV DU 10 JUIN 2020

M. Alain DUVAL est délégué titulaire du SIVOS.

Cette précision étant apportée le conseil approuve le PROCES VERBAL à l'unanimité.

APPROBATION DU COMPTE DE GESTION COMMUNE, C.C.A.S, EAU

Le Conseil Municipal approuve les Comptes de Gestion du percepteur pour l'année 2019.

APPROBATION de DEVIS SUPPLMENTAIRES TERH

a) **Restauration du plafond du chœur de l'Église :**

Madame le maire présente le devis TERH pour la réfection du plafond du chœur de l'église.
Ce plafond fortement dégradé resterait la seule partie interne de l'église qui n'aurait pas été restaurée.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal accepte à l'unanimité le devis du 8 juillet 2020 pour un montant de 6 958,00 € HT soit 8 349,60 € TTC

b) **Extérieur : restauration rampants transept sud :**

Madame le maire présente le devis TERH pour la réfection des rampants du transept sud.

Ils se sont dégradés avec le temps et des fuites sont apparues sur la toiture.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal accepte à l'unanimité le devis en date du 23 juin 2020 pour un montant de 7 290,00 € HT soit 8 748,00 € TTC

ACHAT DE BANCS POUR L'EGLISE :

Madame le maire présente au conseil l'étude réalisée pour le remplacement des bancs détruits en raison de mérulue.

Des bancs en chêne, époque 19^{ème}, style Louis XIII, en bon état, provenant d'une église désacralisée sont en vente par un antiquaire de NANCY.

Ce projet présente l'avantage de substituer aux bancs détruits un ensemble cohérent de 12 bancs pour un prix raisonnable.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal approuve le devis d'un montant de 2 040,00 € TTC hors frais de transport, par 10 voix pour et 1 abstention (Mr P. PETIT).

FIXATION DU PRIX POUR LA LOCATION COURTE DUREE DE LA SALLE DES FETES

Mme le Maire propose d'établir un tarif pour une réservation de courte durée (4 heures maximum) uniquement en dehors des week-ends afin de participer aux dépenses de fonctionnement.
Il s'élèverait à 20 € pour les habitants de Guerny ; 45 € pour les extérieurs à la commune.
Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal approuve à l'unanimité cette proposition de tarif de location de courte durée.

DEMANDE DE BUDGET POUR LES TRAVAUX DE MENUISERIE POUR LA MODIFICATION ET L'INSTALLATION DES BANCS DANS L'EGLISE.

Madame le Maire présente un premier devis du 9/07/20 de 2 818,04 HT soit 3 381,65 € TTC pour les travaux de menuiserie nécessaires à l'adaptation et à la fixation des bancs.

D'autres devis concurrents ont été demandés sans réponse pour le moment.

Elle propose de fixer un budget maximum à 3 500 € TTC, pour retenir sans délais l'artisan le mieux disant.

Cette proposition est adoptée à l'unanimité.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour la séance est levée à 21 h 40